



Communiqué de Presse

Le 28 septembre 2018

Maintenance des centrales : Electrabel réagit fermement à un témoignage anonyme

Electrabel a pris connaissance du témoignage anonyme relayé par le RTBF Radio ce matin en ouverture de ses éditions ; sujet pour lequel l'entreprise n'a pas été contactée.

Electrabel est très étonnée par les déclarations de cette source anonyme et souhaite les démentir avec force.

Pour rappel, Electrabel a constaté en **octobre 2017** à Doel 3 une dégradation du béton au niveau des plafonds des locaux qui abritent les buses de sortie des soupapes d'échappements vapeurs dans le bâtiment annexé au bâtiment réacteur. Ces locaux ne sont accessibles que quand la centrale est à l'arrêt.

Ces bâtiments « bunkérisés » situés dans la partie non nucléaire de la centrale abritent des installations de secours qui doivent être disponibles à tout moment. Ils doivent résister à une chute d'avion. Seules les 4 unités belges les plus récentes (T2, T3, D3, D4) présentent ces installations de sûreté complémentaires. La plupart des centrales Suisses, Françaises, Hollandaise ou Scandinaves par exemple n'ont pas ce design (certaines centrales allemandes l'ont).

La dégradation des bétons dans la partie non nucléaire est considérée comme une question de sûreté nucléaire car la fragilisation du béton dans ces locaux supérieurs pourrait remettre



en cause la résistance à un évènement extérieur (chute d'avion) et parce que les pompes de secours doivent être disponibles à tout moment.

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a donc exigé de l'exploitant qu'il répare le béton et que les travaux soient terminés avant de redémarrer le réacteur de Doel 3. Ce qui a été fait, la centrale ayant redémarré le 4 août dernier.

Des dégradations similaires ont été constatées lors de l'arrêt de Tihange 3 et l'AFCN a alors indiqué que Tihange 2 et Doel 4 seraient également inspectées dès leur mise à l'arrêt.

Electrabel rappelle que la question des bétons est suivie depuis la conception des centrales puisque ces bétons sont soumis à d'intenses dégagements de vapeurs et à des chocs thermiques importants.

Des réparations ont bien entendu déjà été entreprises quand cela s'avérait nécessaire.

Les travaux en cours sont plus conséquents, ils ont, qui plus est, laissé apparaître des écarts entre le design décrit à l'origine et le contrôle visuel effectué après décapage. Les travaux de génie civil sont donc importants. Ils sont menés consciencieusement avec les meilleurs spécialistes du pays. Electrabel et l'AFCN, chacun dans leurs rôles et responsabilités, ont communiqué régulièrement et en toute transparence sur le sujet.

Electrabel rappelle que chaque année elle investit massivement dans son parc de production avec plus de 200 millions d'euros annuels rien que pour la maintenance.

La sûreté nucléaire est la priorité absolue de l'entreprise et de ses équipes.

Contact Presse :

Anne-Sophie Hugé
0032 2 518 60 20
anne-sophie.huge@engie.com